



**PROVINCE DE QUÉBEC
CANTON DE WENTWORTH**

**AVIS PUBLIC AUX CONTRIBUABLES DE LA MUNICIPALITÉ
DU CANTON DE WENTWORTH**

*Adoption du « Règlement 2023-004-01, modifiant le règlement numéro 2023-004
concernant la composition et la régie interne du Comité de Sécurité civile »*

Je, soussignée, donne avis que le Règlement numéro 2023-004-01, « Règlement 2023-004-01, modifiant le règlement numéro 2023-004 concernant la composition et la régie interne du Comité de Sécurité civile », a été adopté lors de la séance ordinaire tenue le 4 mai 2026.

Le Comité est chargé d'étudier et de soumettre des recommandations au Conseil sur toute question concernant la sécurité publique et la gestion des situations d'urgence et tout ce qui se rapporte à celles-ci ou tout mandat que lui confie le Conseil municipal.

Ce règlement peut être consulté sur notre site Web à www.wentworth.ca ou en communiquant avec le Bureau municipal durant les heures normales de bureau au (450) 562-0701 ou par courriel à info@wentworth.ca.

Donné à Wentworth ce 6^{ième} jour de mai 2026.

Natalie Black,
Directrice générale et greffière-trésorière